

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le jeudi vingt-quatre juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de la convocation : vendredi 18 juin 2021

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4 ^{ème} adjoint	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10 ^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	Conseiller municipal	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
M.	AUSU	Paul	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Sabrina WEDE (procuration donnée à Mme Elizabeth RIVIERE)
 M. Guy GUEPY (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI pour les points abordés après son départ de la séance)
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Michel BAUDRY pour les points abordés après son départ de la séance)
 Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 Mme Marie-Thérèse TU (procuration donné à Mme Fémia MOTUHI)
 Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée M. Paul AUSU)
 M. Georges TARAIHAU (procuration donnée à M. Carl N'GUELA pour les points abordés après son départ de la séance)
 M. Raphael TOFILI (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)
 M. Mickael LELONG (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ pour les points abordés avant son arrivée en séance)

Excusés :

M. Jean-Irénée BOANO
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	24
Nombre de votants	:	33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
 Mme Elodie FERRALI est désignée secrétaire de séance.

28 JUIN 2021

DELIBERATION N° 43 /21/VIAPPROUVANT LE COMPTE DE GESTION
DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE L'EXERCICE 2020

CONTRÔLE DE LEGALITÉ

Le conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 24 juin 2021,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°139/19/XII du 12/12/2019, approuvant le budget primitif annexe Assainissement de l'exercice 2020,

Vu la délibération n°90/20/IXI du 17/09/2020, approuvant le budget supplémentaire annexe Assainissement de l'exercice 2020,

Vu la délibération n°129/20/XII du 03/12/2020, portant décision modificative n°1 du budget annexe Assainissement de l'exercice 2020,

Vu la note explicative de synthèse n° 32/2021 du 18 juin 2021,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 09 juin 2021, et après en avoir délibéré,

DECIDE :**Article 1 :** Le compte de gestion du budget annexe Assainissement du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2020 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	116 800 000
Titres de recettes émis (b)	110 218 414
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	110 218 414
Section de fonctionnement - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	116 800 000
Mandats émis (f)	78 595 141
Annulations de mandats (g)	7 316 262
Dépenses nettes (h = f - g)	71 278 879
Résultat de fonctionnement avant report - Excédent (i = d - h)	38 939 535
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 - Excédent (i+j)	38 939 535

Section d'investissement - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	99 113 379
Titres de recettes émis (b)	54 975 652
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	54 975 652
Section d'investissement - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	99 113 379
Mandats émis (f)	58 870 780
Annulations de mandats (g)	-
Dépenses nettes (h = f - g)	58 870 780
Solde d'exécution de l'exercice 2020 - Déficit (i = d - h)	- 3 895 128
Solde d'exécution de l'exercice 2019 - Excédent (j)	38 734 315
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2020 - Excédent (i+j)	34 839 187

Résultat de clôture cumulé de l'exercice	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020	38 939 535
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2020	34 839 187
Résultat de clôture cumulé	73 778 722

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Assainissement pour l'exercice 2020.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 28 JUILLET 2021
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 28 JUILLET 2021
est exécutoire de plein droit

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales



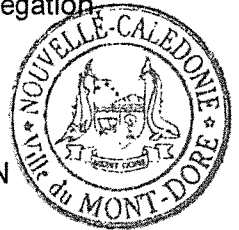
Eric KEM-SENG

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 24 JUILLET 2021

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Pour le Maire absent et par délégation
Le 1^{er} adjoint,



Jean-Jacques AFCHAIN



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

28 JUILLET 2021

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la Province Sud
Direction des Finances et de l'Informatique (SF)
Direction des Services Techniques et de Proximité
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)